

Après avoir longtemps prié et fait prier sans résultat appréciable, pour le succès d'une entreprise d'où dépendait le bien-être spirituel et temporel de ma famille, j'ai eu la bonne inspiration de m'adresser au Frère Didace. J'ai fait une neuvaine en son honneur, avec promesse d'insérer dans la *Revue* la faveur qu'il m'obtiendrait. Dès les premiers jours, il m'a envoyé les personnes dont j'avais besoii pour mes travaux. et mes affaires sont en meilleure voie.

G. A. CASGRAIN.

J'étais sans ouvrage et je commençais à me décourager, lorsque j'entrepris une neuvaine en l'honneur du bon Frère Didace, et j'obtins aussitôt un bon emploi.

Delle A. A.

11 Octobre 1866. — Depuis près de deux mois je souffrais d'une affection pneumonique qui dégénérait selon toutes les apparences en phthisie pulmonaire. La disparition du sommeil et de l'appétit, les sueurs nocturnes que j'éprouvais me réduisirent en peu de temps à un tel état de faiblesse que je dus abandonner le travail. Je me mis en vain sous les soins des meilleurs docteurs. Ils n'auguraient rien de bon de ma position. Je le compris surtout par les prescriptions extraordinaires qu'ils me donnèrent. Ce fut alors que mon directeur me remit sous la protection de Frère Didace; sur son conseil, je commençai immédiatement une neuvaine. Dès la quatrième journée, j'éprouvai du soulagement et je me sentais si bien à la communion qui clôturait la neuvaine que je la fis suivre de suite d'une neuvaine d'action de grâces. Depuis ce temps les forces me sont si bien revenues que j'ai repris mon travail, et que je ne m'aperçois plus de rien. Je suis heureuse de livrer cette faveur à la publicité afin d'encourager ceux qui sont dans la détresse à recourir avec confiance à la protection du Frère Didace.

M. R. TERTIAIRE.

Montréal. — Je souffrais atrocement d'une névralgie contre laquelle les docteurs consultés avaient déclaré leur impuissance. Avec confiance j'implorai alors dans une neuvaine le secours du bon Frère Didace qui me fit éprouver aussitôt du soulagement. Aujourd'hui que ma guérison est complète, je n'hésite pas à l'attribuer à la protection du bon Frère comme une faveur extrêmement importante pour mon avenir religieux.

P. L. tertiaire.